Financement

- Le Conseil Départemental de l'Hérault

Plan d'accès

- En voiture

Arrivée par l'Autoroute sortie Montpellier EST prendre direction Centre Ville « Polygone »

- En tramway – Ligne 1

Descendre à la station Léon Blum ou à la station Antigone.

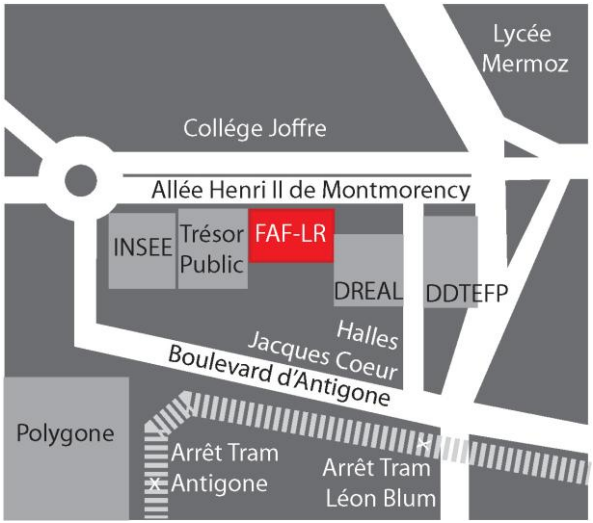

Tél : 04.67.50.50.60
Courriel : accueil@faf-lr.fr
Site Web : www.faf-lr.fr

Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

-

Languedoc Roussillon

Association loi 1901 affiliée à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France reconnue d'utilité publique

S.A.V.S

Service d'**A**ccompagnement **à** la **V**ie **S**ociale

420, Allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER
Tél : 04.67.50.50.60
Courriel : accueil@faf-lr.fr
Site Web : www.faf-lr.fr

La FAF – LR

Elle est reconnue d'intérêt général et est affiliée à la Fédération Nationale des Aveugles et Amblyopes de France.
Elle exerce son activité en Languedoc-Roussillon
Composée et gérée principalement par des personnes déficientes visuelles, elle a une fonction d'assistance et de bienfaisance.

L'action de la FAF – LR vise à favoriser l'inclusion des personnes déficientes visuelles dans tous les domaines de la vie en les accompagnant et en les soutenant dans leur démarche d'insertion et de recherche d'autonomie, depuis l'aide aux familles et à l'éducation précoce jusqu'au soutien de la personne âgée handicapée, en passant par l'école, l'université, la formation et la vie professionnelles, l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Elle se mobilise sur les questions d'accessibilité.
Elle propose une vie associative riche avec de nombreuses activités adaptées comme : Showdown, activités physiques adaptées (APA), tir à l'arc, balades urbaines, activités de loisirs, club de lecture, participation à des spectacles audiodécrits, visites adaptées de musées… Chaque année de nouvelles animations sont programmées.
La vie associative s'organise autour de référents qui sont force de propositions : arts accessibles, sensibilisation, technologie numérique, bénévolat, sports, sociale…
Plusieurs antennes de proximité existent (Bassin de Thau, Béziers, Lunel…).

Le service

Les finalités du SAVS-DV sont de soutenir les personnes déficientes visuelles dans la réalisation de leur projet de vie dans un processus de socialisation et d'autonomisation.

Catégorie des personnes accompagnées

Le service s'adresse aux personnes atteintes de déficience visuelle grave, de plus de 20 ans, aveugles ou malvoyantes. Selon l'OMS, les critères d'accès au service sont :

- D'avoir une acuité visuelle inférieure ou égale à 3/10ème du meilleur œil après correction, ou,
- D'avoir un champ visuel très perturbé, ou,
- D'avoir une basse vision inéluctable dans des délais rapides.

Les personnes doivent bénéficier d'une notification d'orientation de la MDPH vers le SAVS-DV.

Des objectifs individualisés pour favoriser l'inclusion sociale

- Donner aux personnes la possibilité de maintenir ou retrouver bien-être et confiance et confort de vie,
- Accompagner la personne en fonction du projet défini dans son PPA sur le plan social, administratif et professionnel ainsi que pour ses loisirs,
- Proposer des actions de sensibilisation de l'entourage pour une meilleure connaissance du handicap visuel,
- Identifier, mobiliser et optimiser les ressources de la personne en lien avec son entourage.

Formes d'accompagnements

Les accompagnements se déroulent au domicile de la personne, sur son lieu de travail ou au siège de l'association.
Ils peuvent être individuels ou sous forme d'ateliers collectifs.

Types d'accompagnements

- Un accompagnement social et socio-éducatif

L'équipe de professionnels

- Conseillère en économie sociale et familiale
- Éducatrice spécialisée

- Chef de service
- Directeur
- Personnel administratif

Secteur d'intervention

L'ensemble du département de l'Hérault.